

DERNIERE MINUTE

Suite à plusieurs dépôts sauvages de végétation sur notre lieu de collecte qui était réservé aux habitants de Loriges depuis le 30 juin 2025, je suis dans l'obligation de fermer celui-ci. Pour les personnes qui auraient encore quelques déchets verts dû à l'ouragan, il est possible de déposer ceux-ci vers le point tri. Je vous demande d'appeler la mairie pour ouvrir les cases dédiées aux déchets verts.

La communauté de communes organise tous les ans son traditionnel rendez-vous qu'est le Festival viticole et gourmand. En 2026, nous fêterons les 20 ans de ce festival ; à cette occasion, je demande à toutes les personnes qui le souhaitent de contacter le secrétariat de mairie par téléphone ou par le biais de notre site internet : loriges.com. Je souhaite que la commune prenne part à cet anniversaire sous quelque forme que ce soit (événement sportif, repas, char fleuri, etc...) mais j'ai besoin de toutes les personnes disponibles et prêtes à participer joyeusement à ces 20 ans.

Bonne rentrée à tous

Votre maire, Henri MARCHAND.